

DATE DE CONVOCATION  
12/06/2023

DATE D’AFFICHAGE  
12/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
25
VOTANTS
27

L’an deux mille vingt-trois, le **lundi 19 juin**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE (partie à 19h45, après le vote du point n° 11), Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE (arrivée à 18h50, après le vote du point n° 2), Mme Josette ALDROVANDI, M. Abdellah FAWZI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à M. Damien de WINTER  
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à Mme Magali LE BLAIS (à partir du point n° 12)  
Mme Catherine SIBBILLE donne pouvoir à Mme Marie-France LEBON (jusqu’au point n° 2)

Absent(s) non excusé(s)

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre ISABEL

---

**Délibération n° 23.06.19/17**

**Objet / Modification du tableau des effectifs n° 3**

---

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu’il conviendrait d’entreprendre une modification du tableau des effectifs de la commune.

En effet, il indique que suite au départ d’un agent du service financier, un recrutement afin de pourvoir le poste sera effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

De plus, suite à l’élaboration des plannings pour le pôle des affaires scolaires et au titre de la rentrée scolaire 2023/2024, il apparaît des besoins supplémentaires, notamment une augmentation d’heures pour les agents.

Enfin, Monsieur le Maire indique qu’il serait souhaitable de prévoir également un avancement de grade, selon le résultat d’un examen professionnel.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, à l’unanimité ;**

**CONSIDÉRANT** le départ d’un agent en mutation et le recrutement afin d’assurer le remplacement,

**CONSIDÉRANT** les besoins supplémentaires pour le pôle des affaires scolaires, notamment une augmentation d’heures pour certains agents,

**CONSIDÉRANT** la réussite d’un examen professionnel à venir,

**APPROUVE** la création :

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023

- d'un poste d'Attaché principal, à temps complet, si réussite à l'examen professionnel

Au 1<sup>er</sup> septembre 2023

- d'un poste de Rédacteur Territorial, à temps complet
- d'un poste d'un Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet à 28/35<sup>ème</sup>
- de trois postes d'Adjoint Technique, à temps non complet à 28/35<sup>ème</sup>
- de deux postes d'Adjoint technique, à temps non complet à 17.5/35<sup>ème</sup>

Et

**APPROUVE** la suppression :

- d'un poste d'un Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet à 24/35<sup>ème</sup>
- de deux postes d'Adjoint Technique, à temps non complet à 25/35<sup>ème</sup>
- d'un poste d'un Adjoint technique, à temps non complet à 24/35<sup>ème</sup>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre ISABEL



Le Maire,  
Damien de WINTER



PREFECTURE DU CALVADOS  
- 3 JUL. 2023  
COURRIER